

Elections régionales du 21 mars 2010
Ville de Fontainebleau - 12h06 : Non-respect flagrant de la loi concernant
l'accès aux bureaux de vote pour les personnes handicapées



Rue Denecourt : seul panneau indiquant l'accès pour PMR



Rue Richelieu : pas de stationnement réservé aux PMR



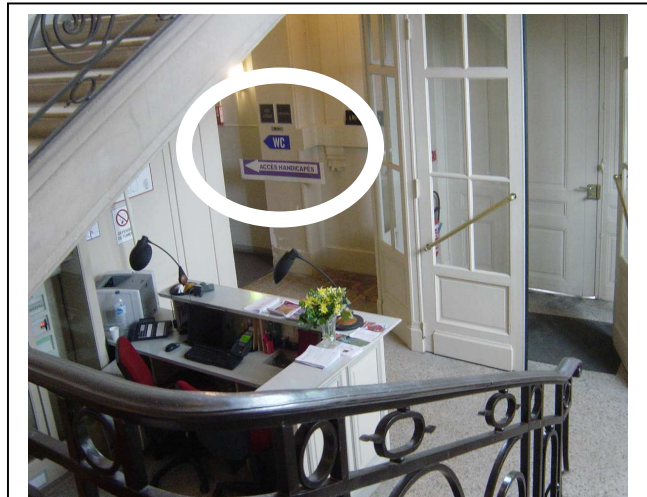
Rue Richelieu :
 Panneau indiquant l'accès des PMR au bureau de vote
 caché par véhicule en stationnement (donc invisible)



Rue Richelieu :
 Porte "anonyme" d'accès au bureau de vote des PMR



10 marches pour accéder au bureau de vote, pas de fléchage
 du cheminement à suivre pour trouver un éventuel ascenseur...



... sauf à bien chercher dans un recoin sur la droite
 (Voir cercle blanc).